

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL
No 9 Place d'Armes . . . MONTREAL

BUREAU D'ADMINISTRATION.
Monsieur G. N. DUCHARME, Président
Capitaliste de Montréal
Monsieur G. B. BURLAND, Vice-Président
Industriel de Montréal
Monsieur LOUIS BEAUBIEN, Directeur
Ex-Ministre de l'Agriculture
Monsieur H. LAPORTE, Directeur
De l'Épicerie en Gros Laporte, Martin & Co
Monsieur S. CARBLEY, Directeur
Propriétaire de la maison "Carbley, Montréal"
M Tancrede Blonvieu, - - Gerant-Général
M Ernest Brunel, - - - Assistant-Gérant
M A. S. Hamelin, - - - - - Auditeur

SUCCURSALES:

MONTREAL: 316 Rachel, (coin St-Hubert); 271 Ro
St-Louis de France; 1138 Ontario, coin Panet. Magasin
Carbley, Abattoirs de l'Est, rue Frontenac.
Bellefleurville, P. Q.; D'Iberville, P. Q.; St-Anselme, P. Q.
Terrebonne, P. Q.; St-Guillaume d'Upton, P. Q.; Pier
refleurville, P. Q.; Valleyfield, P. Q.; Ste-Scholastique P. Q.
Hull, P. Q.

Bureau des Commissaires-Consueurs

Mr ALEXANDRE LACOSTE, Président
Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Monsieur Dr E. P. LACHAPPELLE, Vice-Président
Honorable ALFRED A. THIBAUDEAU, Sénateur,
(de la maison Thibaudreau, Frères de Montréal.)
Honorable LOMER GOUDIN, Ministre des Travaux Publics
de la Province de Québec.
Dr A. A. BERNARD et l'hon. JEAN GIROUARD,
Conseiller Législatif

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

Emission de certificats de dépôts spéciaux à un taux d'in
térêt s'élevant graduellement jusqu'à 4 p.c. l'an suivant
termes. Intérêt de 3% l'an payé sur dépôts payables à
demande.

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de Charles Desmarteau,

COMPTABLE, AUDITEUR,

LIQUIDATEUR DE FAILLITES

Commissaire pour
Québec et Ontario

Bureaux, 1598 et 1608 rue Notre-Dame,

Montréal.

J. CHARTRAND,

P. L. TURGEON

CHARTRAND & TURGEON

COMPTABLES

Réglement de difficultés entre débiteurs et créanciers
180, rue Saint-Jacques, Montréal.

Tel. Bell Main 2638 Tel. Marchands 647

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT

210 NEW YORK LIFE BLDG.

Place d'Armes, - - MONTREAL.

Tel. Bell, Main 1787.

LA BANQUE D'EPARGNE

DE LA

CITE et du DISTRICT DE MONTREAL

Assemblée générale annuelle des Actionnaires
Banque aura lieu à son bureau principal,
St-Jacques,

LE 2 MAI PROCHAIN A MIDI
Réception des rapports et états annuels et
des directeurs
ordre du Bureau de direction.

A. P. LESPERANCE,

Gérant.

le 31 mars 1905.

Pauvre procédé

La publicité directe est la meilleure
pour le magasin de détail.

C'est un pauvre procédé que celui qui
consiste à annoncer continuellement des
marchandises régulières à des prix régu
lières. Le public acheteur aujourd'hui ne
se contente pas de lire les annonces dans
les journaux; il étudie les avantages of
ferts par chaque marchand. Le public
sait, sans qu'on le lui dise, qu'un maga
sin vend à \$1.00 un tissu à robe de \$1.00,
à 25 cents des guingamps de 25 cents et
à \$15 des manteaux de \$15. Ce que le pu
blic désire savoir, c'est où il peut acheter
pour 85 cents un tissu de \$1, ou bien où
il peut faire ses achats avec le même
avantage.

Ces avantages dépendent de l'habileté
du marchand à manier son stock.

Si un magasin a quelque chose de nou
veau, que n'a pas son concurrent, quel
que chose qui est offert pour la première
fois, alors il est préférable de l'annoncer
par la publicité cumulative.

Importance des Spécialités

Les magasins qui font de la publicité
directe devraient toujours essayer d'an
noncer des spécialités. C'est un fait bien
connu qu'une femme peut être amenée à
faire trois milles pour obtenir à 15 cents
un ruban de 25 cents, et, tandis qu'elle
est dans le magasin, il est possible qu'elle
achète des gants, des dentelles ou tout
autre article qui lui passera par la tête.

Le premier but et le plus essentiel de
la publicité moderne consiste à attirer le
public au magasin, à lui donner l'habitu
de s'y venir et de s'adresser à vous pour
avoir un article à un prix un peu infé
rieur, ou un article un peu meilleur que
chez votre concurrent.

Dans la publicité directe, il y a une au
tre forme de réclame, sans mention spé
ciale de prix, invitant le public à venir
à votre magasin un certain jour, pour y
faire ses achats. Cette sorte de réclame
convient au magasin d'articles spéciaux
faisant un grand commerce; mais ne
vaut rien pour le marchand qui est près
de ses pièces, et qui n'a pas les moyens
de faire de grands étalages qui ne don
nent pas de résultats appréciables.

Publicité sensationnelle

Il y a, dans la publicité directe, une
sorte de réclame que l'on peut qualifier
de sensationnelle. Une telle publicité est
bonne à laisser de côté. C'est comme la
morphine: plus on en donne, plus il faut
en donner.

Le marchand qui se livre à ce genre de
réclame, marche à la ruine: non seule
ment à cause de l'usage qu'il fait de com
paraisons de prix hors de toute propor
tion, mais surtout pour son emploi de su
perlatifs et de langage de parade de
cirque.

THE SOVEREIGN BANK of Canada

Incorporée par Acte du Parlement.

CAPITAL AUTORISÉ, - - \$2,000,000.00

CAPITAL SOUSCRIT, - - 1,300,000.00

(Souscrit en entier à 25 p. c. de prime.)

Président:

H. S. HOLT.

Gérant Général:

D. M. STEWART

Succursales:

ONTARIO

Amherstburg,
Aylmer,
Belmont,
Bucks Falls,
Claremont,
Clinton,
Credition,
Exeter,
Harrow,
Havelock,
Markham,
Millerton,
Mouat Albert,
Newmarket,

Ottawa,

Market,
Perth,
St. Catharines,
Stirling,
Stouffville,
Toronto,
Unionville,
QUEBEC

Freighsburg,
Montréal,
Montréal Ouest,
Stanbridge East,
Sutton,
Waterloo,

Banquiers et Correspondants

J. P. MORGAN & Co., - - - - - New York
THE STANDARD TRUST COMPANY, }
THE NATIONAL BANK OF COMMERCE } Chicago
THE COMMERCIAL NATIONAL BANK }
J. S. MORGAN & Co., - - - - - Londres
DRESDNER BANK, - - - - -
MORGAN, HARRIS & Co., - - - - - Paris
DRESDNER BANK, - - - - - Berlin

R. WILSON SMITH

COURTIER en DEBENTURES

Débetures Municipales, des Gouverne
ments et des Chemins de Fer, achetées et
vendues. Débetures de premier ordre pour
placements de fonds en fidéi-dépôts, tou
jours en mains.

GUARDIAN BUILDING,

160, rue Saint-Jacques, - - Montréal.

UBALDE GARAND,

TANCREDE D. TERROUX

GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIER

116 Rue St-Jacques, MONTREAL

Effets de commerce achetés. Traités émises sur
toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique.
Traités des pays étrangers encaissés aux taux les
plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires tran
sées par correspondance.

THE MOLSONS BANK

99ème DIVIDENDE

Les actionnaires de la Banque Molson
sont par le présent avis notifiés qu'un Divi
dende de CINQ (5) POUR CENT
a été déclaré sur le capital — actions pour
le semestre courant, et que ce dividende
sera payé au bureau de la Banque, à Montréal
et à ses Succursales, le et après le

PREMIER AVRIL PROCHAIN

Les livres de transfert seront fermés du
20 au 31 Mars, ces deux jours, inclusive
ment.

Par ordre du Bureau

JAMES ELLIOT,

Gérant Général

Montréal, 24 Février 1905.